

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 10 novembre 2020

Date de la convocation : 04/11/2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Philippe MARION, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Lévon SAKOUNTS, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Patrick CURTAUD à Mme Maryline SILVESTRE, Mme Hilda DERMIDJIAN à M. Jacques BOYER, Mme Anny GELAS à Mme Annie DUTRON, M. Jean-Claude LUCIANO à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER, M. Daniel PARAIRE à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Sophie PORNET, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA, Mme Dominique ROUX à M. Erwann BINET, Mme Béatrice TRANCHAND à M. Philippe MARION.

Absents suppléés : M. Guy MARTINET représenté par sa suppléante Mme Nathalie JOURNOUD, M. Thierry SALLANDRE représenté par sa suppléante Mme Joëlle PAOLUCCI, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. Malik MAOUCHE.

Secrétaire de séance : Mme Annick GUICHARD.

OBJET : **COHESION SOCIALE – Programme de Réussite Educative** : financement complémentaire Agence Nationale de la Cohésion des Territoires 2020

Rapporteur : Philippe MARION

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Programme de Réussite Educative (PRE) s'inscrit dans la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 et vise à « donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. Il vise à accompagner, dès la petite enfance, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité et des retards scolaires en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement »

Pour ce faire, une équipe pluridisciplinaire est mobilisée de manière à proposer aux enfants et à leurs parents un parcours « sur-mesure ».

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le PRE accompagne 257 enfants.

L'Etat, par le biais de l'Agence Nationale pour la Cohésion des territoires (ANCT), est le principal financeur du PRE de Vienne Condrieu Agglomération (150 000 € soit 75% du budget).

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, l'ANCT a décidé de renforcer les Programmes de Réussite Educative pour faire face aux risques de décrochage scolaire chez les enfants et les jeunes résidant en Quartiers Politique de la Ville. Ainsi, l'Etat propose d'octroyer au PRE de Vienne Condrieu Agglomération, une subvention supplémentaire pour l'année 2020 de 10 000 €.

Cette subvention supplémentaire va nous permettre de mettre en place cinq ateliers de 5 enfants maximum, ayant pour objectif de faciliter la reprise de scolarité après le confinement. Ces ateliers sont pensés avec les établissements scolaires.

Par cette délibération, le conseil communautaire approuve la demande de subvention supplémentaire de 10 000€ auprès de l'état

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission Cohésion Sociale du 04 novembre 2020,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

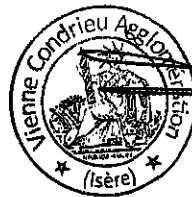
APPROUVE la demande de subvention supplémentaire de 10 000 € auprès de l'ANCT.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

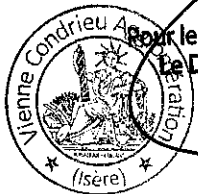
Conseil Communautaire du 10 novembre 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 13 NOV. 2020
et a été publiée le 13 NOV. 2020

Pour extrait certifié conforme
Le Président



Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Samuel RIBLIER